

COVID 19 : PROTOCOLE SANITAIRE DURANT LES ACTIVITES DE CHASSE

Rappel des gestes barrières :

- ☞ Se laver très régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- ☞ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- ☞ Utiliser un mouchoir à usage unique puis le jeter
- ☞ Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

☞ **Si vous êtes malade, restez chez vous.**

Consigne générale :

Afin d'éviter la circulation du virus, les invitations de personnes extérieures à l'association sont à éviter. Le regroupement à l'intérieur des cabanes de chasse ou tout local est interdit.

Avant la chasse :

- ☞ Diffusion de consignes spécifiques COVID et de chasse par voie électronique pour limiter les temps de groupe.
- ☞ Privilégier les actions de chasse individuelles (affût, chasse devant soi...) lorsqu'elles sont possibles.

Chasses collectives (pas de limitation du nombre de participants) :

- ☞ Le passage des consignes se fait en extérieur, le port du masque est obligatoire
 - faites des groupes de 6 personnes maximum
 - respectez une distance de 1 mètre entre chaque personne
 - pour partir se poster, éviter au maximum les regroupements de plus de 6 personnes, si déplacement en voiture, pas plus de 3 personnes et port du masque, désignez un chef de ligne qui emmènera le groupe et postera les tireurs
 - pour signer le carnet de battues, chacun doit apporter son stylo.

A la chasse :

- ☞ N'échangez pas votre matériel
- ☞ Désinfectez avant et après usage
- ☞ Se laver les mains et mettre à disposition du gel hydro-alcoolique
- ☞ Faites l'appel des chasseurs présents
- ☞ Les déplacements se font, si possible, à une seule personne par véhicule. Toutefois, en cas de transport collectif, le port du masque est obligatoire
- ☞ Le transport de l'animal est réalisé par une seule personne

- ☞ Les moments de repas et autres pauses café sont strictement interdits. Les repas doivent être pris individuellement en dehors de tout regroupement en lien avec l'action de chasse

Après la chasse :

- ☞ Tout le monde se lave les mains
- ☞ A la salle de découpe, on respecte les distanciations et on se lave les mains avant d'enfiler une paire de gants et de mettre un masque pour la découpe.
- ☞ Pour suspendre l'animal, si plusieurs personnes participent à l'opération, elles devront respecter les mêmes règles.
- ☞ Privilégiez la règle suivante pour le dépeçage et la découpe : une carcasse, une personne.
- ☞ N'échangez pas votre matériel et pensez à le désinfecter après usage. Pensez à changer les gants entre chaque carcasse.

Transport de la venaison

- ☞ Pour le partage de la venaison, seuls des sacs à usage unique ou des sacs personnels seront utilisés. Une seule personne procèdera à cette opération, porteuse de gants et d'un masque en respectant la distance de protection. Cette opération peut avoir lieu le lendemain de l'action de chasse.

Fin de la journée de chasse

- ☞ Les gants et les masques doivent être jetés dans une poubelle prévue à cet effet en partant du local. Pensez à vous laver les mains avant de le quitter et de regagner votre domicile.
- ☞ Le local de chasse ainsi que les autres installations utilisées devront être entièrement nettoyés et désinfectés (surfaces utilisées, poignées de porte, sol et matériels).